
Comment trouver des photos aériennes du ministère des Richesses naturelles

232 Guide de recherche

Dernière mise à jour
Octobre 2020

HISTORIQUE ET FONCTION.....	2
ÉLÉMENTS D'UNE PHOTO AÉRIENNE	2
Numérotation	2
Indexation	6
COMMENT AVOIR ACCÈS AUX DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES – INSTRUCTIONS	7
Trouver les plus <i>récentes</i> épreuves de photos aériennes disponibles.....	8
Trouver <i>toutes</i> les épreuves de photos aériennes disponibles	9
SOURCES ADDITIONNELLES DE PHOTOS AÉRIENNES POUR LA PROVINCE DE L'ONTARIO	13
Pour nous joindre	13

Ce guide de recherche contient des renseignements sur les photos aériennes du ministère des Richesses naturelles dont disposent les Archives publiques de l'Ontario. Utilisez-le pour faciliter la recherche et la commande de photos aériennes.

LES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES

Les documents photographiques du ministère des Richesses naturelles dont disposent les Archives publiques de l'Ontario sont répartis en deux collections principales : *les photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières* (RG 1-429) et *les photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario* (RG 1-628). [Cliquez ici pour consulter notre Base de données des descriptions des documents d'archives \(BDDDA\)](#)

(en anglais seulement). La BDDA offre une description de ces documents photographiques et d'un grand nombre d'autres documents connexes

HISTORIQUE ET FONCTION

L'Inventaire des ressources forestières (IRF) a été mis sur pied en 1946 pour repérer et cartographier les peuplements forestiers de l'Ontario. Les photos qui le composent ont été prises à relativement grande échelle et basse altitude durant l'été quand les arbres sont en feuilles. Le programme a donné lieu à trois cycles de cartographie des ressources forestières, quoi que les secteurs de terres forestières productives puissent inclure des photos prises sur une période de trois à six ans. Ces documents photographiques comprennent des photos aériennes verticales, c'est-à-dire des images prises directement au-dessus du sujet tandis que l'axe de l'appareil photo était perpendiculaire au sol, ou presque vertical.

Les photos aériennes du *système de cartographie de base de l'Ontario* ont été prises par le ministère des Richesses naturelles (MRN) en vue du programme de cartographie de base de la province. En Ontario, les photos servant à créer les cartes de base de la province ont été prises entre 1975 et 1995, au printemps ou à l'automne, lorsque le couvert forestier est minimal et qu'il n'y a pas de neige. Prises à petite échelle et haute altitude, elles couvrent davantage de terrain que les photos de l'IRF et documentent certaines caractéristiques du sol qui ne sont pas visibles sur les photos de l'IRF.

ÉLÉMENTS D'UNE PHOTO AÉRIENNE

Les photos aériennes obtenues du MRN jusqu'à présent sont en noir et blanc uniquement et, dans la plupart des cas, font 9 po x 9 po de dimension. Toutes les épreuves sont appelées « épreuves par contact » étant donné qu'elles ont la même taille que le négatif d'origine.

Numérotation

Photos de l'Inventaire des ressources forestières (IRF)

Les photos de l'IRF sont généralement numérotées en fonction de *l'année*, du *numéro de rouleau de film*, du *numéro de ligne de vol* et du *numéro de photo*. Cette information est habituellement inscrite de la façon suivante au bas à droite de la photo :

Exemple : 95 (année) 4511 (numéro de ligne de vol)

48 (numéro de rouleau de film) 92 (numéro de photo)

L'année renvoie aux deux derniers chiffres de l'année durant laquelle la photo a été prise. Le numéro de rouleau de film représente le numéro attribué au rouleau de film par le MRN. Le numéro de ligne de vol est habituellement composé de deux ou quatre

chiffres. Le numéro de photo fait référence au numéro de cliché indiqué sur le négatif original. Ce numéro augmente d'ouest en est le long d'une ligne de vol.

Certaines images de la collection de photos aériennes de l'IRF peuvent avoir été numérotées différemment :

Nota :

- Durant les premières années de prise de photos aériennes, des lettres représentant différentes années (N = 1946, O = 1947, P = 1948, Q = 1949, R = 1949) ont été utilisées pour représenter certains secteurs de projet.
- « 2.71 » – renvoie au deuxième projet de photos entrepris en 1971
- « 54R » – renvoie au « images de révision » prises en 1954. En règle générale, des images de révision sont prises lorsque les photos prises précédemment ont été abîmées ou ne conviennent pas pour d'autres raisons.

IRF – numéros de négatif :

Les numéros de rouleau de négatif et de référence du cliché sont exprimés différemment d'une application à l'autre.

Exemple : Année 1960, rouleau 42.

Cartes-index

Les numéros de rouleau de négatif sont indiqués à l'extrémité des lignes de vol sur les cartes-index régionales et cartes-index topographiques, qui couvrent généralement uniquement une année de photos. Les numéros de rouleau peuvent se composer de la lettre **R** (pour « rouleau ») suivi d'un numéro (**R42**) ou seulement d'un numéro (**42**).

Base de données des descriptions de documents d'archives

Dans la BDDDA, les numéros de l'année et du rouleau du négatif sont combinés pour créer un seul identificateur pour chaque rouleau. Dans le cas de l'exemple précédent, il s'agirait de **60-0042** (facteur de remplissage 0).

Photos du Système de cartographie de base de l'Ontario

Les photos du système de cartographie de base de l'Ontario sont numérotées au moyen d'un *identificateur année-échelle*, du *numéro de ligne de vol*, du *numéro de rouleau de film* et du *numéro de photo*. Cette information est habituellement inscrite de la façon suivante au bas à droite de la photo :

Exemple : B83-30 (Identificateur année-échelle) 22 (numéro de ligne de vol)
162 (numéro de rouleau de film) 127 (numéro de photo)

L'identificateur année-échelle fait référence à l'année durant laquelle la photo a été prise (1983 dans le présent cas) et à l'échelle de la photo. Pour l'échelle, il est presque toujours indiqué 30 ou 50, ce qui représente une échelle de 1/30 000 ou de 1/50 000. Le numéro de ligne de vol est composé d'un ou de deux chiffres qui augmentent lorsqu'on se dirige vers le Nord. À la différence des photos de l'IRF, dont les coordonnées géographiques (latitude et longitude) sont reportées sur une grille topographique, les photos du système de cartographie de base de l'Ontario sont présentées sur des cartes de secteur de projet. Le numéro de photo est composé de un à trois chiffres et renvoie au numéro de cliché situé sur le négatif original. Ce numéro augmente généralement d'ouest en est le long d'une ligne de vol.

Photographie stéréo

Pour les photos aériennes de l'IRF et du système de cartographie de base de l'Ontario, la trajectoire de vol adoptée assure un recouvrement longitudinal d'environ 60 pour 100 (chevauchement de photos adjacentes dans l'axe d'une même ligne de vol). Ce recouvrement ou chevauchement permet le visionnement d'éléments d'une photographie de façon stéréoscopique ou tridimensionnelle. L'examen de différentes caractéristiques d'un plan de deux points de vue différents, à l'aide de deux photos adjacentes, ou photos stéréo, permet une représentation visuelle de la profondeur.

Le terme « recouvrement latéral » fait référence au chevauchement adjacent de photos de lignes de vol parallèles. Habituellement de 10 pour 100, le recouvrement latéral assure la couverture photographique complète d'un secteur donné. Le recouvrement latéral permet aussi le visionnement stéréoscopique de la partie chevauchante de deux photos.

Nota : Les objets semblent plus hauts lorsqu'on les visionne de façon stéréoscopique. Appelé « exagération verticale », ce phénomène est attribuable à une exagération de l'échelle verticale par rapport à l'échelle horizontale.

DOCUMENTS CONNEXES

[Cliquez ici pour consulter notre Base de données des descriptions de documents d'archives et trouver plus de renseignements au sujet des sous-séries ci-dessous, ou pour identifier les index et les instruments de recherches correspondants dans les séries de documents de l'Inventaire des ressources forestières et du Système géographique de base de l'Ontario.](#)

Photos de l'inventaire des ressources forestières

Code de référence	Titre
RG 1-429	Documents photographiques – Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-1	Cartes principales des cantons à peuplements forestiers – Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-2	Épreuves composites des cartes de peuplements forestiers – Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-3	Négatifs des cartes de peuplements forestiers – Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-4	Cartes de base de peuplements forestiers – Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-5	Données sur le volume et la superficie – Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-6	Dossiers – Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-7	Épreuves – photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-8	Négatifs* – photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-9	Cartes-index topographiques maîtresses – photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-10	Cartes-index topographiques – Inventaire des ressources forestières photos aériennes
RG 1-429-11	Cartes-index régionales – photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-12	Cartes-index périodiques – photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-13	Listes de grilles topographiques – photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-14	Registre de négatifs – photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-15	Fiches signalétiques géographiques – photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières
RG 1-429-16	Rapports de vol – photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières

***VEUILLEZ NOTER** : L'accès aux négatifs originaux de la sous-série RG 1-429-8 n'est pas permis afin d'assurer la conservation de ces négatifs. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec un ou une archiviste de référence.

Photos du système de cartographie de base de l'Ontario

Code de référence	Titre
RG 1-628	Dossiers – système de cartographie de base de l'Ontario
RG 1-628-1	Épreuves – photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario
RG 1-628-2	Négatifs* – photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario
RG 1-628-3	Cartes de référence de projet –photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario
RG 1-628-4	Cartes-index de vol de projet –photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario
RG 1-628-5	Dossiers de plan de vol – photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario
RG 1-628-6	Index des négatifs – photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario
RG 1-628-7	Rapports de vol – photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario
RG 1-628-9	Négatifs – photos aériennes municipales
RG 1-628-10	Cartes de base de l'Ontario

***VEUILLEZ NOTER** : L'accès aux négatifs originaux de la sous-série RG 1-628-2 n'est pas permis afin d'assurer la conservation de ces négatifs. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec un ou une archiviste de référence.

Indexation

Indexation des photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières (IRF)

L'indexation des photos de l'IRF a été effectuée au moyen de deux types de cartes-index couvrant l'ensemble des photos disponibles, prises entre 1946 et 1999.

Système de grilles topographiques

7,5 minutes de latitude par 15 minutes de longitude (chaque degré étant divisé en 60 minutes; chaque minute étant divisée en 60 secondes). Chaque carte de base est identifiée à l'aide d'un numéro de six chiffres unique qui indique la latitude et la

longitude du coin supérieur gauche du feuillet cartographique ou de la carte de base. Chaque quadrangle ou section de 1 degré par 1 degré contient 32 cartes de base de l'IRF présentées dans quatre colonnes (60 minutes/15 minutes = 4) et huit rangées (60 minutes/7,5 minutes = 8).

Les *cartes-index topographiques* (docket index maps) (RG 1-429-10) sont des cartes topographiques sur lesquelles sont surimposées les lignes de vol, numéros de rouleau de négatif et numéros de cliché. Habituellement, on compte une carte-index topographique par année de prise de photos dans une zone topographique.

Les *cartes-index topographiques maîtresses* (docket key index maps) (RG 1-429-9) font office d'index HLI des différentes cartes-index topographiques et peut servir à repérer dans un premier temps le numéro de zone topographique.

Les *cartes-index régionales de vol* (regional flight index maps) sont des cartes à plus petite échelle qui présentent toutes les photos en noir et blanc de l'IRF prises dans le cadre d'un projet ou d'un exercice particulier, ou lors d'une année donnée. Les cartes-index régionales couvrent habituellement une superficie plus grande que les cartes-index topographiques. Les index régionaux de l'IRF sont classés par année et, en général, n'incluent pas de grilles topographiques.

Indexation des photos du système de cartographie de base de l'Ontario

Les photos du système de cartographie de base de l'Ontario aériennes sont regroupées par secteur de projet, désigné par un nom de projet. Le nom de projet est composé d'un ou plusieurs noms géographiques (p. ex. Ottawa-Cornwall).

Les épreuves des photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario sont indexées sur des *cartes-index de vol de projet* (project flight index maps) (RG 1-628-4). Il s'agit de cartes topographiques sur lesquelles sont surimposées les lignes de vol, numéros de rouleau de négatif et numéros de cliché.

Prises en 1975, les photos d'essai du système de cartographie de base de l'Ontario sont indexées sur des cartes de base créées par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (Canada), et portent le nom de secteur géographique attribué par ce ministère.

COMMENT AVOIR ACCÈS AUX DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES – INSTRUCTIONS

Cette section vous apprendra comment repérer des photos aériennes du Ministère des Ressources naturelles (MRN) à l'aide de leur numéro de cliché ou selon leur emplacement géographique.

Lorsque vous recherchez des photos précises dans la collection de l'IRF, vous devez connaître l'emplacement géographique de ces photos et l'année (entre 1946 et 1999) durant laquelle elles ont été prises. Ces renseignements vous permettront de trouver le numéro de rouleau, le numéro de ligne de vol et le numéro de cliché des photos recherchées. Suivez les instructions ci-après pour repérer des documents photographiques.

Il existe deux façons de déterminer l'emplacement géographique des photos aériennes du MRN. Toutes les photos de l'IRF et du système de cartographie de base de l'Ontario (1946 à 1999) sont indexées sur différents types de cartes imprimées, qui sont décrites ci-après. Certaines des photos les plus récentes (1978 à 1999) des différents secteurs ont également été numérisées et sont accessibles au moyen l'interface de sélection de photos aériennes du site.

Trouver les plus *récentes* épreuves de photos aériennes disponibles

Interface de sélection de photos aériennes (ISPA)

Vous trouverez l'ISPA dans la collection des photos aériennes en noir et blanc de peuplements forestiers, à la section *Accédez à nos collections* de notre site Web.

L'ISPA permet d'obtenir le numéro de cliché de la plus récente photo en noir et blanc d'un secteur donné. Il est possible de se servir de l'ISPA pour accéder aux différentes couches de la carte repérée et agrandir les zones d'intérêt. À la dernière couche de la carte se trouve le numéro de photo individuel, qui inclut l'année, le numéro de rouleau, la ligne de vol et le numéro de cliché, exprimés sur une seule ligne : (p. ex. 1978-R273-4423-191).

Sous le numéro de photo en noir et blanc, l'ISPA offre aussi des renseignements supplémentaires sur la photo. Pour certaines images de l'IRF, les données fournies par l'ISP incluent aussi le numéro de grille topographique. Pour d'autres, ce champ est vide. Il est possible de trouver le numéro de rouleau dans la BDDDA. Dans l'exemple susmentionné, le numéro de rouleau serait présenté de la façon suivante 78-0273.

Nota : Si le numéro de grille topographique n'a pas été inscrit, veuillez communiquer avec le personnel de référence des Archives publiques de l'Ontario ou visiter l'un des comptoirs de référence de notre salle de lecture pour obtenir de l'assistance.

L'ISPA sert principalement d'index pour les photos de l'IRF, bien qu'un nombre relativement petit de photos du système de cartographie de base de l'Ontario y soient

aussi répertoriées.

Trouver *toutes* les épreuves de photos aériennes disponibles

L'ISPA est un index utile pour trouver les plus récentes photos des collections des Archives publiques de l'Ontario. Pour trouver des photos d'années précédentes, vous devrez consulter d'autres index, que vous pouvez consulter dans la salle de lecture des Archives publiques de l'Ontario.

Photos de l'Inventaire des ressources forestières (IRF)

ÉTAPE 1 : Déterminer l'emplacement géographique

1a. Cartes-index topographiques maîtresses (RG 1-429-9)

- Les cartes-index topographiques maîtresses sont une série de cartes topographiques de l'Ontario sur lesquelles es superposé un système de grilles qui indiquent les coordonnées géographiques (longitude et latitude) d'un secteur particulier. Utilisez la carte-index topographique maîtresse du secteur de l'Ontario que vous aimeriez consulter pour trouver le(s) numéro(s) de grille topographique requis.
- Il est aussi possible d'utiliser d'autres cartes, comme les cartes de type *Google Maps*, pour faciliter l'identification d'un secteur ou d'une région spécifique dans les cartes-index topographiques maîtresses de l'Ontario.
- Après avoir trouvé l'emplacement géographique que vous recherchez, passez à l'*ÉTAPE 2*.

OU

1b. Cartes-index régionales (RG 1-429-11)

- Des cartes-index régionales ont été créées pour chaque secteur de projet dans lequel on a pris des photos aériennes entre 1946 et 1997. Un numéro de projet ou un nom de secteur géographique est souvent associé à ces cartes-index.
- Si les cartes-index régionales ont procuré assez d'information pour permettre de retrouver une ou plusieurs photos spécifiques, passez à l'*ÉTAPE 3*. Sinon, passez à l'*ÉTAPE 2* et poursuivez vos recherches à l'aide de l'information obtenue à l'*ÉTAPE 1a*.

ÉTAPE 2 : Trouver le numéro de photo

Lorsque vous avez déterminé l'emplacement géographique d'une photo, vous pouvez trouver son numéro de cliché de deux façons.

2a. Cartes-index topographiques (RG 1-429-10)

- Maintenant que vous avez trouvé le numéro de grille topographique associé à l'emplacement géographique que vous recherchez à l'*ÉTAPE 1a*, vous pouvez utiliser les cartes-index topographiques pour repérer le numéro de ligne de vol, le numéro de rouleau et le numéro de cliché.

- Pour trouver le numéro de boîte de la (des) carte(s)-index topographiques que vous désirez visionner, consultez la liste électronique de RG 1-429-10 (cartes-index topographiques des photos aériennes de l'Inventaire des ressources forestières), située dans la Base de données des descriptions de documents d'archives (BDDDA), à partir du numéro de dossier de six chiffres. [Cliquez ici pour consulter la Base de données des descriptions de documents d'archives sur notre site Web.](#)

ÉTAPE 3 : Fiches électroniques de la Base de données des descriptions de documents d'archives (BDDDA)

- Plus de 88 000 dossiers d'épreuves photographiques de l'IRF et plus de 2 000 dossiers d'épreuves du système de cartographie de base de l'Ontario sont répertoriés dans la BDDDA. Dans le champ *File & Item* (dossier et article), il est possible d'entrer un numéro de grille topographique, numéro de rouleau, numéro de ligne de vol, ou autre, de façon à restreindre sa recherche.

3a. Repérer une photo à l'aide du numéro de grille topographique :

Keyword search (recherche par mot-clé) : numéro de grille topographique de six chiffres

(p. ex. 436792)

Archival Reference Code (Code de référence archivistique) : RG 1-429-7

- Assurez-vous d'inclure au moins une description de niveau dossier pour chaque année de photos relatives à la grille topographique, de façon à pouvoir trouver la boîte des cartes-index topographiques.

3b. Trouver une photo précise

Si vous avez repéré un numéro de cliché précis que vous aimeriez visionner, effectuez une recherche à l'aide du **numéro de rouleau** et du **numéro de ligne de vol**. Dans chaque dossier, seules des intervalles de numéros de photos individuelles sont fournies.

Keyword search (recherche par mot-clé) : (p. ex. rouleau 253, année 1978 et ligne de vol 4168) Entrez = **78-0253 et 4168**

Archival Reference Code (Code de référence archivistique) : RG 1-429-7

La fiche identifie l'année ou les années de photos disponibles pour une grille topographique donnée, le statut des épreuves, le numéro de boîte et le code à

barres. Un champ de note de séparation indique, pour chaque fiche, l'emplacement des cartes-index topographiques connexes dans **RG 1-429-10**. Lorsque vous placez votre commande, demandez la boîte de l'IRF contenant les épreuves et la boîte contenant les cartes-index topographiques. Citez le code de référence, le numéro de la boîte et le code à barres.

ÉTAPE 4 : Commande des documents photographiques

- Une fois que vous avez le numéro de la boîte (code à barres) et le numéro des groupes de documents (RG 1-429-7), vous pouvez commander ces articles à l'un des comptoirs de renseignements de la salle de lecture, ou nous téléphoner pour placer une commande de récupération de document. Les photos de l'IRF sont conservées sur place et peuvent être récupérées à toutes les heures (à la demie de l'heure).
- Nous traitons les demandes de reproduction de photos de l'IRF par courriel, par téléphone et par la poste. Au moment de passer une commande, vous devez fournir les renseignements suivants au personnel des Archives publiques de l'Ontario :
 - Année
 - Numéro de rouleau
 - Numéro de ligne de vol
 - Numéro de photo
 - Nom de la ville ou du village le plus proche
 - Image en format *Google Maps* et/ou longitude et latitude

Photos du système de cartographie de base de l'Ontario

ÉTAPE 1 : Déterminer l'emplacement géographique

Cartes de référence de projet (RG 1-429-9)

- Les cartes de référence de projet (project reference maps) sont deux cartes topographiques de l'Ontario qui indiquent le nom de projet attribué à un secteur précis. La première carte de référence de projet inclut également le numéro de projet, qui identifie l'année durant laquelle les photos du projet ont été prises (p. ex. 1988-2005).
- Vous pouvez aussi vous procurer des versions électroniques de ces cartes dans la salle de lecture des Archives publiques de l'Ontario. Veuillez consulter un archiviste de référence pour obtenir plus d'information.
- Il est aussi possible d'utiliser d'autres cartes, comme les cartes de type *Google Maps*, pour faciliter l'identification d'un secteur ou d'une région spécifique dans les cartes-index topographiques maîtresses de l'Ontario.
- Lorsque vous avez trouvé le nom du projet (p. ex. Ottawa - Cornwall), notez-le et passez à l'*Étape 2*.

ÉTAPE 2 : Fiches électroniques de la Base de données des descriptions de documents d'archives (BDDDA)

- Utilisez la fonction Advance Search/recherche avancée de la BDDDA (en anglais seulement) de notre site Web. Dans le champ **File & Item**/dossier et article, il est ensuite possible d'entrer un nom de projet, un mot-clé ou un code de référence archivistique pour restreindre la recherche.

Keyword search (recherche par mot-clé) : Nom de projet – p. ex. *Ottawa-Cornwall* **OU** Numéro de rouleau – p. ex. *84-256*

Archival Reference Code (Code de référence archivistique) : *RG 1-628-1*

- Consultez la liste électronique pour repérer les documents photographiques que vous recherchez. La fiche fournit le secteur ou le nom du projet, et l'année des photos disponibles. Elle procure également l'emplacement des cartes-index de vol de projet (RG 1-628-4) qui servent d'index pour cette photo. L'emplacement des cartes-index est indiqué dans la section des notes de séparation. Notez le numéro de la boîte et le code à barres des cartes de vol de projet connexes. Notez aussi les numéro(s) de boîte et code(s) à barres du système de cartographie de base de l'Ontario de la photo de projet précise que vous aimeriez visionner.
- Après avoir trouvé les cartes de vol de projet (RG 1-628-4) et épreuves de photos aériennes du système de cartographie de base de l'Ontario (RG 1-628-1) recherchée, passez à l'Étape 3. Utilisez cette information pour commander les boîtes.

ÉTAPE 3 : Commande de documents photographiques

Une fois que vous avez identifié les boîtes dont vous avez besoin, vous pouvez commander les boîtes de photos et les boîtes de cartes-index en même temps à des fins de consultation dans la salle de lecture des Archives publiques de l'Ontario. Si vous avez toute l'information nécessaire, vous pouvez aussi placer une commande de récupération de document par téléphone ou courriel.

Commande de reproductions

- Nous traitons les demandes de reproduction de photos du système de cartographie de base de l'Ontario par courriel, par téléphone et par la poste. Au moment de passer une commande, vous devez fournir les renseignements suivants au personnel des Archives publiques de l'Ontario :
 - Année
 - Numéro de rouleau de film
 - Numéro de ligne de vol
 - Numéro de la photo
 - Nom de projet

- Numéro de boîte et code à barres
- Consultez le *Guide des services à la clientèle 105 : Services et frais de reproduction* des Archives publiques de l'Ontario pour connaître les options de reproduction de documents photographiques à votre disposition.

SOURCES ADDITIONNELLES DE PHOTOS AÉRIENNES POUR LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Consultez la liste ci-dessous de sources additionnelles de photos aériennes de la province de l'Ontario :

Archives publiques de l'Ontario

- **RG 14-183 Fichiers de levé aérien des routes et autoroutes de la Direction du génie et des normes de transport (1972-1994, 1996-200)** : Cet ensemble est composé de documents photographiques qui ont été créés et colligés par le Bureau de la géomatique de la Direction du génie et des normes de transport. Ces documents photographiques ont servi à la planification et l'exécution de levés aériens des routes et autoroutes actuelles et proposées du ministère des Transports de l'Ontario.
- **C 30 Fonds Northway-Gestalt Corporation (1949-1969)** : Le fonds est composé de photos aériennes obliques à basse altitude, y compris des images d'archives de différentes régions géographiques de l'ensemble de la province à des fins de levé aérien, de spéculation et de publicité.
- **C 285 Fonds McCarthy Aero Services (1919?-1920)** : Le fonds est composé principalement de photos aériennes obliques 4 po x 5 po (noir et blanc) de différentes villes et endroits du Sud de l'Ontario, du Québec et des États-Unis.

Gouvernement du Canada

- Photothèque nationale de l'air : Pour obtenir des renseignements, [cliquez ici pour consulter le site Web de la photothèque](#), ou composez le 1 800 230-6275.

Pour nous joindre

À votre service

Même si nous ne pouvons pas faire les recherches pour vous, notre personnel de référence est prêt à vous aider. Vous pouvez nous appeler ou nous envoyer vos demandes par la poste ou par courriel. Mieux encore, vous pouvez vous rendre aux Archives publiques de l'Ontario.

Contacts

Téléphone : 416 327-1600 ou 1 800 668-9933 (sans frais en Ontario)

Courriel : [cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l'Ontario](#)

Adresse : Archives publiques de l'Ontario, 134, boul. Ian Macdonald, Toronto

(Ontario) M7A 2C5

Site Web

Pour vous renseigner sur les collections des Archives publiques de l'Ontario et accéder aux guides de recherche et à d'autres matériels utiles mis à la disposition des clients par l'entremise des Archives publiques, veuillez vous rendre à notre site Web; [cliquez ici pour consulter le site Web des Archives publiques de l'Ontario](#).

Guides des services à la clientèle et guides de recherche

Les Archives publiques de l'Ontario ont publié une série de guides de recherche détaillés sur une variété de sujets particuliers. Pour d'autres renseignements à ce sujet, allez au site des Archives et, à la page d'accueil, cliquez sur « Accédez à nos collections », puis sélectionnez « Guides et outils de recherche ».

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2011

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. Bien que nous nous efforcions de faire en sorte que l'information soit à jour et exacte, des erreurs surviennent parfois. Nous ne pouvons donc pas garantir que l'information est exacte. Les lecteurs devront si possible vérifier l'information avant de s'en servir